



Sites Natura 2000 des dunes littorales landaises

FR7200711 – SIC - L 02 Mimizan plage à Vieux Boucau

FR7200712 –ZSC - L03 Vieux Boucau à Hossegor

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 août 2006 (JORF du 2 septembre 2006)

FR7200713 - L04 Capbreton à Tarnos

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

Animation des docobs « dunes littorales », et révision

Bilan de l'année 2013 Prévisions d'actions pour 2014



Office national des forêts
Agence LNA/BET
Janvier 2014

Ce bilan constitue la synthèse des actions menées en 2013, sur la partie « animation », mais aussi sur le volet « révision » des documents d'objectifs.

BILAN DE L'ANNEE 2013

1) Activités (animation)

- bilan de l'année passée, et prévisions pour 2013 ; compte-rendu d'activité
- suivi des contrats de nettoyage manuel sélectif des dunes, contrôles *in situ*, mise au point des protocoles, assistance au porteur du contrat...
- actions de communication : visite commentée sur le site de Seignosse, avec l'école supérieure d'agriculture de Purpan, section forêt ; animation pour le CREPS (formation de maîtres-nageurs) ; reportage avec France-Bleu Gascogne à Seignosse.
- mise au point du site internet des dunes littorales Natura 2000 en Aquitaine
- cadrages organisationnels avec la DDTM (répartition comités restreints de suivi et comités de pilotage)
- préparation de la charte en vue de sa signature par l'ONF
- préparation, organisation, tenue et compte-rendu d'un comité restreint de suivi de présentation du diagnostic, puis un autre pour la présentation du catalogue d'actions.
- suivis des contrats et préparation de cahiers des charges à Lit et Mixe (actions sur le Baccharis et gestion de mares) et à Tarnos (actions sur le Baccharis et invasives)
- mise à jour des bases de données des dunes littorales
- cartographie et participation à la cartographie
- réflexions pour la mise au point d'un levier d'arrachage de Baccharis
- suivi d'une étude sur le Lézard ocellé et la Cistude à Tarnos

2) Activités (révision des documents d'objectifs)

Une partie de ce volet est prise en compte par l'ONF, nous donnons toutefois ici le détail de cette activité.

- réunions de cadrage pour la phase de révision
- préparation des éléments pour la révision des documents d'objectifs : synthèses des données des diagnostics socio-économique et écologique, préparation des documents de travail, préparation des tableaux enjeux et objectifs...
- travail sur le foncier des dunes, et notamment les périmètres des extensions prévus
- début de la rédaction des docobs révisés.

Le total des activités 1 + 2 représente pour le chargé de mission 44 journées, sachant que l'ONF a pris en charge une partie de ces journées au titre de la mission d'intérêt général « littoral ».

3) Déplacements

Concernent le chargé de mission exclusivement.

Date	Lieu	Objectif
17 janvier	Seignosse	Suivi des contrats de nettoyage manuel (lot 6)
8 février	Seignosse	Visite de l'école supérieure d'ingénieurs, section forêt de Purpan
23 avril	Tarnos	Réunion de cadrage avec DREAL, DDTM et Mairie de Tarnos
23 mai	Dax	Animation au profit du CREPS Aquitaine (formation continue des MNS)
29 mai	Mimizan	Animation du comité restreint de suivi, diagnostic, enjeux et objectifs
5 juin	Lit et Mixe	Tournée sur les contrats (invasives et mares)

1 juillet	Moliets	Réunion organisée par le CG40 sur le nettoyage des plages (contrats)
23 septembre	Hinx	Récupération vidéo projecteur pour CRES ; divers
25 septembre	Seignosse	Réunion du CRES, présentation programme d'actions
1 octobre	Mimizan	Tournée habitats, travaux (+ programme RBD), et essai levier d'arrachage
25 novembre	Tarnos	Essai levier d'arrachage modifié
16 décembre	Biscarrosse	Réunion habitats avec chargée de mission Grands lacs.

4) Situation des contrats

Contrats (ONF) en cours, travaux engagés durant l'été 2013 :

(Les bilans détaillés seront établis prochainement)

Contrat de gestion d'espèces invasives à Mimizan (24101,10 €) : opération débutée en 2011.

Contrat de gestion d'espèces invasives sur les berges du courant de Lit-et-Mixe (77578 €). Opération débutée en 2012, une tranche complémentaire de travaux est commandée pour l'été 2013.

Contrat de réhabilitation et de création de mares à Lit-et-Mixe (9320 €). Début en 2012, des compléments de surcreusement et de profilage de berges ont été commandés (été 2013)

Un contrat pour la gestion d'invasives à Tarnos (Séneçon du Cap, Baccharis, Cortaderia) a été engagé, les travaux de la première tranche sont achevés. N° 32311D040000007, d'un montant pour 3 ans de 26775,9 €. Une tranche complémentaire vient d'être réalisée conformément au prévisionnel.

Un contrat pour la mise en défens et la pédagogie a été déposé à la DDTM fin septembre 2012. Il concerne la protection de la « promenade pédagogique » dunaire de Tarnos, et comporte un volet éducatif fondé sur des posters thématiques et un dépliant. A ce jour, une notification de non-éligibilité a été reçue par l'ONF.

Contrats portés par le Conseil général des Landes :

Depuis 2008, le Conseil général des Landes s'est engagé dans une démarche contractuelle, afin de mettre en œuvre des opérations de nettoyage manuel sélectives. Le dispositif a évolué en 2013, et désormais plusieurs sites sont concernés :

- **Tarnos**, avec extension de la longueur
- **Seignosse**, au nord des Casernes
- **Moliets** au niveau des rives du Courant d'Huchet
- **Moliets** entre Huchet et l'embouchure (dunes)
- **Lit-et-Mixe**, avec extension de la longueur
- **Mimizan**, avec extension de la longueur

A noter que le chargé de mission Natura 200 est coordonnateur des suivis dans le cadre du contrat porté par le Conseil général des Landes. Une convention a été signée (CG40/ONF) afin de définir le cadrage.

La Réserve Naturelle du Courant d'Huchet, l'Observatoire de la côte aquitaine et des personnels ONF interviennent dans cette opération.

Des protocoles de suivi ont été mis en place, en concertation avec le porteur de contrat :

- suivi effectué par les entreprises assurant le nettoyage manuel sélectif
- suivi effectué par l'observatoire de la côte aquitaine (insectes et flore notamment)
- suivi technique, réglementaire et écologique effectué par les agents ONF

On pourra se référer au rapport « suivi des opérations de nettoyage manuel sélectif des plages : Bilan 2013 », placé sur le site Internet.

Bilans de contrats achevés

Une synthèse photographique a été faite pour les contrats de mise en défens et signalétique, échus en 2012. On rappellera que ces contrats ont permis la mise au point d'une « innovation » : les exclos ; ceux-ci ont été testés préalablement à Tarnos, et le système s'est généralisé et a été amélioré depuis.

Types de réalisations

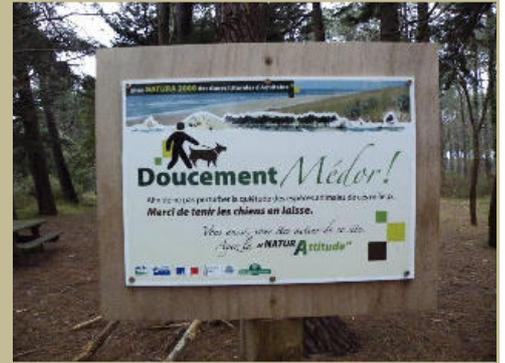
		
<p>Clôture de type Ursus (grillage à moutons), destinée à limiter la pénétration.</p>	<p>Clôture 3 fils lisses, utilisée sur les hauts de plages.</p>	<p>Système d'exclos, destiné à protéger une zone sensible du piétinement.</p>
		
<p>Panneau réalisé pour montrer l'intérêt des exclos.</p>	<p>Panneau incitant à ne pas piétiner la dune, en trois langues</p>	<p>Panneau justifiant le risque de la baignade hors plage surveillée.</p>
		
<p>Plaquette de balisage du site natura 2000</p>	<p>Panneau de présentation du site Natura 2000</p>	<p>Panneau de présentation de Natura 2000</p>



Panneau de sensibilisation « dune »



Panneau de sensibilisation « forêt »



Panneau incitant à tenir les chiens en laisse.



Poster présentant chaque site (Mimizan, Lit-et-Mixe, et Tarnos), avec une carte du site, et des informations sur les enjeux et le respect des milieux et espèces.



Panneau d'informations générales sur Natura 2000 ; chaque panneau porte des explications sur la démarche Natura 2000, et une incitation au respect des milieux.

6) Autres actions

6.1) Communication

Le site internet des dunes littorales Natura 2000 d'Aquitaine a demandé un important travail, mais permet désormais d'accéder à un maximum de documents réalisés dans le cadre de l'animation ou de la révision.

En rendant facilement accessibles ces documents, il est devenu désormais le support indispensable à la concertation, à la diffusion des connaissances. Des améliorations sont à apporter, mais on peut déjà recueillir un grand nombre de données concernant les trois sites littoraux landais.

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

(Attention : le nom a changé : désormais, « dune » ne comporte plus de « s »)

Les **animations techniques** reposent sur des animations ou participation à des réunions, comme la visite avec l'ESAP (Ecole supérieure d'agriculture de Purpan) à Seignosse, la participation à la formation des MNS sous l'égide du CREPS Aquitaine, ou bien encore une réunion pour mettre en cohérence les habitats, enjeux et actions, avec la chargée de mission du docob « grands lacs ».

La **communication** « de terrain » a été quelque peu laissée de côté cette année, la priorité étant placée sur la révision des docobs.

La **mise au point d'un levier d'arrachage** du Baccharis a demandé tout à la fois des réflexions avec la personne chargée de sa conception, et des essais ont été faits pour parvenir à un modèle a priori efficace (à valider en 2014).



Deux vues du levier, ici dans sa version « améliorée », car il a été nécessaire de réaliser des échancrures dans le « V » afin de ne pas glisser sur les collets ou les souches. Les bases (fers plats doubles) permettent l'appui du levier avec un angle assez ouvert, ce qui donne une grande force avec le bras de levier correspondant.

Ce modèle a été rapporté en début 2014 pour qu'il soit finalisé (renforts, soudures, peinture...). Le prix est à situer aux alentours des 200 € TTC au maximum.



Quelques pieds de baccharis et de Cortaderia arrachés. Pas de difficulté à extraire, mais selon la végétation avoisinante, il peut être nécessaire d'ouvrir un peu pour accéder à la souche.

Selon les types de souches (semis ou rejets) la difficulté sera variable, mais en pratique on doit être limité par un diamètre au collet de l'ordre de 5 cm (dans de bonnes conditions).

7) Habitats et espèces

Peu d'actions ont pu être menées dans ce domaine. Néanmoins, une étude relative à la mise au point des protocoles d'observation pour la Cistude et le Lézard ocellé a été réalisée par une stagiaire, Élodie Darnet. Son travail a été placé sur le site Internet, et il conviendra de mettre en place les protocoles, ainsi qu'une base de données afin de poursuivre les suivis.

L'étude présente les méthodes utilisées, et aborde l'analyse des probabilités d'observation en fonction de différents paramètres ; elle fait ressortir une occupation (cartographiée) de la dune, ainsi qu'une estimation de la population d'environ une cinquantaine d'individus.

Bibliographie :

DARNET Elodie (2013). *Etude sur deux espèces patrimoniales. Mise en place d'une suivi sur le lézard ocellé (Timon lepidus) et recherche de présence de la Cistude d'Europe (Emys orbicularis) sur le site de Tarnos (40).* Stage ONF ; mémoire de stage master 1 STS-ETE Univ. De Bourgogne. 26 p.

Résumé :

Ces 30 dernières années les populations de reptiles ont chuté à travers le monde. Le lézard ocellé, *Timon lepidus*, et la cistude d'Europe, *Emys orbicularis*, constituent des enjeux de conservation majeure pour les reptiles en France. Le suivi des tendances de populations est primordial pour mieux les protéger.

La présence de la cistude était suspectée sur les zones humides d'arrière dune de Tarnos et les observations ont pu confirmer sa présence. Afin d'estimer la population et sa répartition il faudrait mettre en place un protocole de capture-marquage-recapture.

Le suivi du lézard ocellé a été effectué suivant la méthode d' « Occupancy » ou de Présence-Absence. Lors des observations les conditions météorologiques et les différents milieux ont été relevés. Ainsi les conditions optimales pour observer le lézard ocellé ont été entre 11h30 et 16h30, 19 et 23°C et par temps ensoleillé pour la période du 31 mars au 11 mai. La probabilité d'occupation de l'espace par le lézard ocellé est de $61.23\% \pm 7.63\%$ et sa probabilité de détection est de $32.41\% \pm 4.32\%$. L'espèce se trouve particulièrement au niveau d'abris anthropiques de type « cabane », de bosquets, de l'herbe de la pampa et des rochers. 34 individus ont été identifiés par photographie.

Cette étude vise à améliorer les connaissances afin d'établir un protocole pour un suivi de population à long terme.

7) La révision des documents d'objectifs

La **réunion du Comité restreint de suivi du 29 mai 2013** à Mimizan a permis (concomitamment avec le groupe pour le site L01) la pré-validation des données de synthèse du diagnostic établi pour la révision des docobs, et celle des enjeux et objectifs.

La **réunion du Comité restreint de suivi du 25 septembre** à Seignosse aura eu pour objet de présenter le catalogue d'actions, ainsi que les modifications apportées aux enjeux et objectifs.

Il a été rappelé à ces occasions qu'il ne s'agit pas d'une refonte totale des documents d'objectifs, mais plutôt de trouver une solution pour pouvoir proposer des documents révisés pratiques, fonctionnels, et lisibles. Le plan-type de l'ATEN (Atelier technique de l'environnement) a été utilisé, et adapté à la situation.

Compte tenu de l'absence de comité de pilotage en 2013, ces phases techniques n'ont pas été validées, ce qui a entraîné un retard dans le rendu effectif des docobs, qui devrait se faire en second semestre 2014.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le comité de pilotage pour la validation des enjeux/objectifs vient d'être fixé au 29 janvier.

Tous les documents afférents à ces phases sont placés sur le site.

PERSPECTIVES POUR 2014

Du fait du contexte budgétaire présumé, la priorité sera mise en 2014 sur l'achèvement des documents d'objectifs, ainsi que sur la communication.

Néanmoins, et dans l'hypothèse d'ouverture de lignes budgétaires, il conviendra de mettre la priorité des contrats sur Capbreton (dune), et sur Seignosse (terrains du Conservatoire du Littoral et domaniaux), en plus du contrat pluriannuel de nettoyage manuel sélectif des plages (porté par le Conseil général des Landes).

21) Propositions par site

211) Mimizan

- ✚ Il est envisagé d'organiser un **comité scientifique** pour la Réserve biologique domaniale, assorti de propositions d'actions concernant pour la plupart le site Natura 2000.
- ✚ Un **pêche électrique** sera réalisée par l'ONEMA, dans le cadre du suivi de la faune aquatique des étangs de la Maillouÿère.
- ✚ mettre en place un suivi des contrats engagés (si ce n'est fait), et réaliser des **synthèses conclusives**.

212) Lit et Mixe

- ✚ mettre en place un suivi des contrats engagés (si ce n'est fait), et réaliser des **synthèses conclusives**.

213) Seignosse

- ✚ préparer en concertation avec la commune et le conservatoire du littoral, le **plan de gestion** pour les terrains du Conservatoire.
- ✚ pour Soustons (terrains en cours d'intégration à Natura 2000), commencer à **communiquer** auprès des élus, et affiner la **cartographie**.

214) Capbreton

- ✚ selon les opportunités financières, poursuivre les **travaux de protection des dunes grises** et de mises en défens.
- ✚ étudier la **possibilité d'intégration** à Natura 2000 du Marais de la Pointe.

215) Tarnos

- ✚ en lien avec le docob du Métro, chercher à mettre en place des **actions communes**, notamment en termes de mises en défens/signalétique, et d'espèces invasives. Prévoir également les suites à donner à l'étude (E. Darnet) sur le Lézard ocellé et la Cistude : **appropriation des protocoles**, mise en place d'une **base de données**.
- ✚ **intégrer les extensions**, et améliorer leur cartographie, et les actions à y engager (si validation des périmètres).

- ✚ veiller à **travailler de concert dans le cadre du projet de route d'accès à la plage** de la digue, afin que ce projet participe activement à la préservation de la dune, actuellement très dégradée.
- ✚ organiser avec le 1^{er} PRIMA une réunion afin d'évoquer la **gestion du champ de tirs**, et la possibilité de participation de l'armée à la gestion publique des sites protégés.

22) Propositions communes

- ✚ selon les opportunités financières et l'avancement de la procédure de révision des docobs **mettre en œuvre les contrats prévus aux docobs**, en commençant par les sites prioritaires (Capbreton, Seignosse).
- ✚ mettre en place une à deux journées **d'expérimentation du levier d'arrachage**, afin de déterminer son efficacité.
- ✚ **Veiller à mettre en place une logique de communication**, en s'appuyant sur le site Internet, sur les sites des communes, des offices de tourisme, etc. Par ailleurs une suggestion avait été faite en 2012 à la DDTM afin que l'on puisse réaliser une carte interactive des sites Natura 2000 landais ; le Comité départemental du tourisme était favorable à son hébergement.
- ✚ **réaliser un document très synthétique sur le nettoyage des plages**, qui pourrait être mis à disposition des entreprises chargée de l'effectuer. Une réunion doit définir ce point en février-mars. En cas de réalisation, des flash-code pourront être placés sur les panneaux d'information, renvoyant sur une page dédiée.
- ✚ réfléchir avec les EPCI, aux **possibilités d'intervention d'entreprises de réinsertion**, pour des travaux spécifiques (espèces invasives, maintien en état de mises en défens, de signalétique...).
- ✚ rester attentifs aux possibilités de **mécénat environnemental**, en vue d'engager des actions pédagogiques et de mise en défens.
- ✚ enfin on veillera à respecter les **feuilles de route proposées dans les docobs**, et qui devraient être accessibles avant la validation des documents.



**Le chargé de mission Natura 2000
Janvier 2014**